



Cercle de la Voile de Bordeaux CARCANS-MAUBUISSON



Annexe aux Instructions de Course

Handi-Valides Miniji – Hansa2.3 - Hansa 303 Double et Mono

22 avril 2018

- 2 **Emplacement du tableau officiel :** sur les vitres du club house
4.1 **Emplacement du mât de pavillon à terre :** devant le club house
4.2 La flamme "Aperçu" envoyée à terre signifie : la course est retardée
La flamme "Aperçu sur H" signifie : il est interdit aux concurrents de quitter la plage
Le signal d'avertissement ne pourra pas être fait moins de 20 minutes après l'amenée de l'Aperçu.
ou de l'aperçu sur H (Modifications de signaux de course).

5.1 Programme :

Date	
Dimanche 22 avril	Briefing à 12h
Dimanche 22 avril	1 ^{er} signal d'avertissement à 14h pour courses à suivre pour toutes les séries

- 6 **Définition des pavillons de classe :**
Séries handi-valides : pavillon du CVBCM

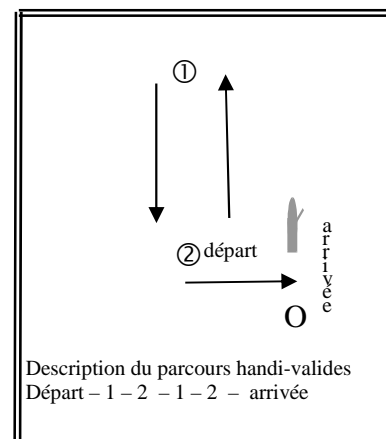
- 7 **Zone de Course :**
Entre le club et la plage de Maubuisson

- 8.1 **Description du parcours :**
voir ci-contre

9 Marques :

de parcours (bouée 1, 2)	cylindrique rouge avec cornes
d'arrivée	sphérique rouge surmontée d'un pavillon bleu

- 11.2 **Définition de la ligne de départ :**
La ligne de départ sera définie entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau du comité de course à l'extrémité tribord et la bouée de parcours n° 2 à l'extrémité bâbord.



- 12 **Changement du bord suivant du parcours :**
Pas de changement de parcours.

- 13.1 **Définition de la ligne d'arrivée :**
Ses extrémités sont déterminées par le mât portant un pavillon orange sur le bateau du comité de course et par une bouée sphérique rouge surmontée d'un pavillon bleu située à l'arrière du bateau comité départ.

14 Système de pénalité

- 14.1 La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité de un tour.
14.2 L'annexe P (propulsion) s'appliquera avec la modification suivante: " la règle P2.3 ne s'appliquera pas et la règle P2.2 est modifiée de sorte qu'elle s'appliquera à toute pénalité après la première."
15.1 Temps limite pour le premier bateau pour finir la course : une heure trente minutes.

17 - CLASSEMENT :

- 17.1 Le système de points a minima de l'annexe A des RCV s'appliquera.
17.2 Le classement sera effectué sur le nombre de courses validées à l'exclusion de la moins favorable sauf si deux courses seulement ont été courues, auquel cas le classement est établi sur ces deux courses. Une course est nécessaire pour valider l'épreuve.